

FICHE DE POSTE

CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICES

Le numérique est amené à prendre une place croissante dans nos vies, notre société et notre économie. Or, **13 millions de Français demeurent éloignés du numérique**. Rapprocher le numérique du quotidien des Français, partout, c'est l'ambition de l'investissement historique en faveur de l'inclusion numérique dans France Relance. 250 millions d'euros sont mobilisés afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, en cohérence avec leurs besoins et en proximité de chez eux.

Cette nouvelle enveloppe permet de porter un coup d'accélérateur aux initiatives en faveur de l'inclusion numérique mises en œuvre depuis 2017 dans **une démarche partenariale avec les collectivités territoriales, les acteurs de l'inclusion numérique et les entreprises** : structuration de la filière, appui aux collectivités, outillage des aidants, déploiement du Pass numérique.

L'axe principal de ce plan est **le recrutement, la formation et le déploiement de 4 000 Conseillers Numériques France Services** proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français. Ce dispositif a pour but de combler le déficit constaté de professionnels de l'accompagnement au numérique. Il permettra donc d'offrir à tous les Français des dispositifs d'accompagnement pour favoriser leur montée en compétence numérique.

Synthèse de l'offre

Employeur : (intitulé et adresse)

Département de travail :

Poste à pourvoir le : .../.../...

Date limite de candidature : .../.../...

Type d'emploi : Emploi permanent / Contrat de projet / Emploi temporaire / ...

Durée de la mission : 2 ans (*entre 2 ans et 6 ans*)

Nombre de poste : 1

Détails de l'offre

Famille de métier : Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative
..... (ou autre)

Grade(s) recherché(s) :

-(B)
-(C)
-

Description de l'emploi :

.....(présentation de l'employeur).....

Le numérique transforme notre société. C'est une source d'opportunités pour apprendre, communiquer et accéder à nos droits. Nous devons accompagner les 13 millions de Français qui subissent cette transition pour qu'ils s'en saisissent. Sur une durée de 2 ans, l'État finance la formation et le déploiement de 4 000 conseillers numériques.

Plus précisément, (donner plus d'information sur la maturité numérique du territoire concerné)

Dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services, vous serez chargé de sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, les soutenir dans leurs usages quotidiens du numériques, les accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne.
..... (à compléter le cas échéant).....

Missions et tâches :

Le Conseiller Numérique France Services a pour missions de :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants / adolescents, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.) ;
- Soutenir les Français.es dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, etc.) ;
-

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le Conseiller Numérique France Services pourra être amené à :

- Informer les usagers et répondre à leurs questions ;
- Analyser et répondre aux besoins des usagers ;
- Présenter aux usagers les services et dispositifs disponibles ;
- Accompagner les usagers individuellement ;
- Organiser et animer des ateliers thématiques ;
- Rediriger les usagers vers d'autres structures ;
- Promouvoir les dispositifs nationaux d'inclusion numérique (Le Pass numérique, Aidants Connect, Solidarité Numérique...)
- Conclure des mandats avec Aidants Connect ;
- Fournir les éléments de suivi sur son activité ;
-

L'ensemble de ces missions est effectué sous l'encadrement de

Le Conseiller Numérique France Services sera formé aux compétences techniques et sociales qui seront utiles à son activité, lors d'une formation de 105 heures au minimum.

A préciser selon les cas :

- *Lieu d'exercice des missions (et déplacements)*
- *Moyens mis à disposition du poste*
- *Spécificités et/ou contraintes du poste*

Profils demandés :

Le Conseiller Numérique France Services sera avant tout sélectionné sur sa motivation. Jeunes entrants sur le marché du travail, anciens services civiques, médiateurs, professionnels de l'inclusion ou salariés en reconversion peuvent tous postuler.

Savoirs être

Motivation, capacités à communiquer

Savoirs faire

Faire preuve de patience, de pédagogie et de clarté

Savoirs

Une connaissance minimale des usages du numérique est appréciée.

Une expérience ou un diplôme dans le secteur de la médiation numérique est un plus.

Permis B

Le Conseiller Numérique France Services doit être titulaire du permis B.

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaire

Rémunération :

.....

Contact – NB : les candidatures se font obligatoirement depuis la plateforme conseiller-numérique :

Téléphone collectivité :

Adresse e-mail :

Lien de publication :

Informations complémentaires :

(notamment : personne ou service à contacter pour obtenir plus d'informations sur l'offre)

Pour postuler, s'inscrire sur la plateforme nationale :

<https://app.conseiller-numerique.gouv.fr/candidature/conseiller/new>

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous

rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.